## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

## Séance ordinaire le mardi 17 décembre 2024 à 18h30 en mairie

Lecture des décisions du maire et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

## Ordre du Jour:

- Affaires générales : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2024
- Finances: Signature d'une convention avec la SAF hiver 2024-2025
- Finances: Instauration des frais de secours sur pistes pour la saison 2024-2025
- Tourisme: Convention de mise à disposition de moyens de secours aux Balcons du Mont-Blanc
- Personnel communal : Création d'un poste de vacataire pour le gardiennage du Chalet du Marteray
- <u>Finances</u>: Ouverture des crédits d'investissement pour l'exercice 2025 avant le vote du budget primitif 2025
- Finances : Achat d'un terrain à des particuliers
- Finances: Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public pour Orange
- Finances : Instauration d'une redevance d'utilisation du domaine public à des fins commerciales
- <u>Finances</u>: Signature d'une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés avec le SITOM

## Divers:

- Repas des aînés 2024 : bilan
- Vœux du maire
- Bulletin municipal
- Maison des Associations : Travaux terminés et/ou en cours

Saint Nicolas la Chapelle, Le 12 décembre 2024

Mme le Maire, Ghislaine JOLY